



APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2021

Le labex *Les passés dans le présent* est un programme de recherche collectif et international au long cours. Créé en 2012, il a obtenu en 2019 sa prolongation pour une durée de cinq ans, jusqu'en 2024. Considérant que les passés et les futurs sont des informations et des données perpétuellement remodelées et mises en récit, la perspective du labex est celle des passés (histoire, patrimoines, mémoire) pour le futur, ce pour quoi il associe étroitement les études rétrospectives et prospectives. Il est organisé en quatre thèmes : « Mémoire des milieux », « Expériences du temps », « Technologies de la mémoire » et « Mémoires pour le futur ». Son consortium allie l'Université Paris Nanterre, établissement coordinateur, l'Université Paris8, l'Université Paris Lumières, l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, le CNRS ainsi que cinq institutions culturelles nationales majeures : Archives nationales, Bibliothèque nationale de France, Institut national de l'audiovisuel, Musée d'Archéologie nationale, Musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Née en 2018, l'École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC (*Arts, Technologies, numérique, médiations humaines et Création*) a pour fonction de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation permettant aux mondes des universités et des arts de développer des collaborations transformantes, en particulier par la pratique de la recherche-crédation, autour des trois axes que sont « La création comme activité de recherche », « Nouveaux modes d'écritures et de publication » et « Technologies et médiations humaines ». Porté par la ComUE Université Paris Lumières, le consortium allie l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, l'Université Paris Nanterre, le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, le Centre national de la recherche scientifique, les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France, le Centre national d'Art et de Culture Georges Pompidou, le Centre Pompidou-Metz, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, l'ENS Louis-Lumière, l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, le Conservatoire national d'Art Dramatique, le Centre national de Danse Contemporaine d'Angers, le Centre National Edition Art Image, le Centre des Arts d'Enghien, la Gaité Lyrique.

Le Labex *Les passés dans le présent* et l'EUR ArTeC associent leurs efforts pour financer conjointement (à parts égales) un projet de recherche, qui devra obligatoirement inclure une allocation doctorale, qui pourra être codirigée par un.e enseignant.e-chercheur.se et par un.e artiste.

Le projet retenu devra faire collaborer au moins une équipe de recherche impliquée dans le labex *Les passés dans le présent* et une équipe de recherche impliquée dans l'EUR ArTeC. Par ailleurs, un partenariat avec une institution culturelle membre de l'Université Paris Lumières sera nécessaire.

1.1 Thématique de l'appel

Le projet retenu devra se situer à l'intersection des champs d'activités couverts par le Labex et l'EUR. Il devra donc contribuer à forger de nouvelles manières de porter son regard vers le passé et vers le futur, qui nous permettraient de faire face aux défis majeurs de notre temps, à partir de méthodes originales de recherche-crédation articulant questionnements universitaires et pratiques artistiques.

En considérant la création comme une véritable activité de recherche, le projet pourra :

- concerner la mémoire des milieux, ou mémoire environnementale, humaine comme non-humaine, l'écologie des processus mémoriels, les frontières mouvantes entre patrimoines naturels/culturels ;
- s'intéresser aux expériences du temps en questionnant la linéarité passé-présent-futur ;
- explorer les potentiels de médiation humaine des mémoires et des patrimoines catalysées par les technologies de la mémoire (nouvelles comme anciennes) ;

- expérimenter des modes de recherche, d'écriture ou de publication contribuant à faire patrimoine pour le futur.

Les équipes devront proposer, à partir de leurs travaux, un module de formation susceptible d'être intégré dans le master de l'EUR ArTeC et partagée avec d'autres masters. Cette offre pourra aussi bénéficier aux formations doctorales, hors cursus ou tout au long de la vie.

1.2 Éligibilité

Les équipes des unités de recherche et des institutions culturelles membres du labex Les passés dans le présent.

Les équipes des unités de recherche et des institutions culturelles membres de l'EUR ArTeC.

Le projet devra faire collaborer au moins trois partenaires : au moins une équipe membre de chacun des deux consortia et au moins une institution culturelle membre de l'un des deux consortia. D'autres partenariats, y compris extérieurs, sont possibles.

Les porteurs de projets sont obligatoirement des personnels permanents et/ou statutaires.

La dimension numérique des projets, du plan de gestion des données à la nature précise des développements numériques prévus, doit être exposée avec détail.

Les ressources et les outils développés seront systématiquement déposés dans un entrepôt conforme aux principes FAIR et aux obligations concernant l'Open Access. Pour ce faire, les partenaires pourront s'appuyer notamment sur les services et outils mis en place par la TGIR Huma-Num.

1.3 Durée : 36 mois

1.4 Calendrier

Publication : 1^{er} juillet 2021

Date limite de dépôt : le 11 octobre

Début du projet : début janvier 2022

Début de la thèse : 1^{er} septembre 2022

1.5 Évaluation

Les projets déposés feront l'objet d'une double évaluation par des expert.e.s extérieur.e.s et seront examinés par une commission mixte ad hoc, composée à parts égales de représentant.e.s du labex Les passés dans le présent et de l'EUR ArTeC.

Un seul projet sera retenu.

1.6 Enveloppe de l'appel à projet

Le montant maximal réservé à cet appel à projet est de 150 000€, réparti à parts égales entre le labex et l'EUR ArTeC.

Aucune prolongation ne pourra être envisagée.

Composition du dossier :

1. La « fiche projet » dûment remplie ;
2. Les curricula vitae des responsables et coresponsables du projet (**1 recto-verso maximum**) ;
3. La liste des publications des responsables et coresponsables du projet (**1 recto maximum**) ;
4. Le budget (format excel), dûment renseigné, selon le modèle fourni ; aucun dossier ne sera pris en compte si les deux volets du budget ne sont pas renseignés (dépenses, recettes) ;
5. Les lettres d'intention des partenaires impliqués dans le projet, précisant la nature de leur contribution (intellectuelle et scientifique, financière). Aucun partenariat ne sera pris en compte en l'absence de lettre d'intention.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Dépôt du dossier :

La date limite de dépôt de dossier est le **lundi 11 octobre 2021, à 12h00**.

Les dossiers déposés **doivent obligatoirement contenir les 3 fichiers suivants** :

l'ensemble du dossier (fiche projet, budget, annexes) en un seul PDF ;

la fiche projet seule, en format word ;

le budget seul, en format excel.

L'envoi des dossiers par voie électronique est obligatoire. Votre dossier doit être partagé avec le labex Les passés dans le présent et l'EUR ArTeC via une plateforme numérique de partage, comme par exemple We transfer, et le dépôt doit être signalé par courrier électronique avant la date limite à l'adresse générique de l'appel : aap21-pasp-artec@passes-present.eu

Un accusé de réception électronique vous sera envoyé une fois le téléchargement effectué.

Merci de bien vouloir nommer votre dossier de candidature selon l'exemple suivant : APPELPASP-ARTEC21- ACRONYME DE VOTRE PROJET

Informations complémentaires et questions

Réunions d'information en visioconférence le 8 juillet de 14h à 15h sur TEAMS :

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

Réunion d'information le 2 septembre en présentiel, UPN, Max Weber, salle 123, de 14h à 17h

Réunion le 20 septembre, de 14h à 16h en visioconférence sur TEAMS : [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

Pour tout renseignement complémentaire ou pour une prise de rendez-vous, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : aap21-pasp-artec@passes-present.eu

Pour en savoir plus sur le labex *Les passés dans le présent* : www.passes-present.eu

Pour en savoir plus sur l'EUR ArTeC : <https://eur-artec.fr/>